

GRDF N'EN FINIT PLUS DE SE RENOUVELER...

... en attendant le gaz renouvelable : coupes dans tous les effectifs. Il ne restera bientôt plus rien de l'opérateur commun Enedis-Grdf encore « mixte » gaz-électricité.

Début 2018, le « *Projet d'Evolution de l'Organisation des Activités d'Intervention* » (EOAI) était en place : une transformation présentée comme « réussie » par le distributeur Grdf, toujours plus « émancipé » de son allié historique Enedis.

Enfin un temps de pause dans les réformes pour pouvoir se roder ?

Que nenni : au 1^{er} janvier 2019 arrivait le « *Projet d'Evolution des Régions 2019* » pour les réduire de 8 à 6. Les effectifs des régions Centre et Méditerranée ont été dispatchés dans les régions voisines « *sans impact sur les lieux de travail ni les rattachements hiérarchiques* », aux dires de Grdf...

2019, année d'élection de représentativité, devait marquer une pause dans les réformes car avec le redécoupage des régions, les Instances Représentatives du Personnel de Grdf n'étaient plus « représentatives » des nouvelles unités ! Cela n'a pas empêché des postes « gelés », délocalisés, la préparation de fusions d'agences... En parallèle Engie se séparait aussi de ses concessions desservies en propane, laissant des communes entières à la concurrence, ce qui réduisait d'autant les prérogatives de son distributeur Grdf.

L'Intervention de Sécurité Gaz ne semble plus être au cœur du métier

Un ralentissement avec la pandémie ?

Pas du tout ! 2020, et surtout 2021, ont vu fleurir les projets de fusions d'Agences d'Intervention, de regroupement de « Zones Élémentaires de Première Intervention Gaz » (des zones pour que l'Intervention de Sécurité Gaz (ISG) se fasse dans les meilleurs délais) générant diminution des équipes de Renfort dans toutes les régions.

Partout les mêmes arguments : *atteindre « des objectifs stratégiques, parmi lesquels le développement de l'injec-*



tion du biométhane dans les réseaux », maintenir un tarif du gaz compétitif malgré la hausse des prix liée à la proportion croissante de biométhane, dégager des marges de manœuvre dans un contexte de plus en plus concurrentiel (notamment avec l'électricité) pour fidéliser les clients et alors que la réglementation Environnementale (RE2020) est défavorable au gaz... pour la direction, pas d'autre alternative que d'accélérer le projet d'entreprise : « Vert l'Avenir ».

Partout la même stratégie : supprimer des emplois !

A l'origine, des projets de rapprochements d'agences qui soi-disant n'impactaient QUE quelques emplois de cadres (comme PER 2019 qui ne devait impacter que quelques membres de CODIR...) et l'élargissement de nouvelles zones élémentaires de première intervention gaz (ZEPIG). En parallèle, le désengagement d'Enedis des conventions de partenariat avec Grdf dans les zones rurales, les départs en retraite, les demandes de mutation volontaire (ou fortement suggérée), le « souhait » des agents d'arrêter l'astreinte... sont autant d'occasions saisies par la direction pour réduire les effectifs, méthodiquement et en toute « discrétion ».

Une alternative : le PPE

L'Intervention de Sécurité Gaz ne semble plus être au cœur du métier. Avant son départ pour Engie, l'ancien directeur comptait sur « *l'investissement sur notre réseau pour réduire les interventions...* ». Rappelons-nous qu'en d'autres temps, l'ancien PDG de Gaz de France (P Gadonneix) décidait lui aussi que la résorption des réseaux en fonte grise (cassante) n'était plus la priorité... jusqu'à ce que de tragiques explosions ne viennent contrarier ses plans... La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la FNME CGT est à l'opposé de toutes ces logiques mortifères et propose de revenir à un EPIC gaz complémentaire à un EPIC électricité.